

COMPTE RENDU DES DEBATS

La séance d'ouverture a lieu le lundi 10 juin, à 9h30, dans la Bibliothèque de l'Institut National d'Archéologie et d'Arts-I.N.A.A. -, à Tunis.

Monsieur Admed M'Bare, représentant du Gouverneur Maire de Tunis, Monsieur Sebaïa, Directeur de l'I. N. A. A. et président du Comité National Tunisien de l'ICOMOS, et Monsieur Tlatli, Directeur adjoint de l'I. N. A. A. , souhaitent la bienvenue à tous les participants et leur présentent leurs vœux les plus chaleureux pour les travaux du colloque.

A son tour, Monsieur Gazzola prend la parole, au nom du Conseil International des Monuments et des Sites, pour définir les buts du colloque :

(Cf. Page 1)

Au nom du Directeur Général de l'Unesco, Monsieur Selim Abdul Hak tient à saluer les experts et observateurs rassemblés pour participer à ces assises.

I. RAPPORT INTRODUCTIF.

par Monsieur Mohammed Fendri

(Cf. Texte page 9)

II. LA MEDINA DE TUNIS

par Monsieur Jellal El Kafi

1. (Cf. Texte page 29)

2. Monsieur Jellal El Kafi, directeur de l'atelier d'urbanisme de l'Association pour la Sauvegarde de la Médina de Tunis, présente aux participants l'exposition des projets et des travaux réalisés dans le cadre de l'assainissement de la médina.

A Tunis, la ville ancienne et la ville moderne sont juxtaposées. La médina, quoique privée d'une partie de ses

remparts, n'est pas en liaison avec la cité contemporaine; les boulevards qui l'entourent l'en isolent plus qu'ils ne l'y relient. De graves problèmes se posent dans la médina : surpopulation de certaines zones, protection des importants monuments - mosquées, mausolées, et nombreux palais-qu'elle renferme. Les études en vue de la sauvegarde et de la réanimation sont entreprises ilôt par ilôt.

On observe, dans la cité ancienne, la coexistence de deux formes de propriété : les palais, construits par les grandes familles, qui occupent des surfaces très importantes, entourés d'une multitude de maisons, élevées sur de petites parcelles, occupées jadis par leurs serviteurs et leurs clients.

L'artisanat tunisien a, jusqu'ici, conservé un rôle important; il représente, après l'agriculture, la seconde ressource économique du pays et emploie plus de main d'oeuvre que l'industrie. Les souks pourraient donc conserver leur vocation originelle qui est d'abriter l'artisanat et le commerce. Pourtant, si une grande partie des souks ont gardé leur activité traditionnelle, d'autres se dégradent car les corporations qui les utilisaient ont disparu (souks des tailleurs, des brodeurs etc...).

Le dossier de chaque ilôt comprend des relevés, une documentation photographique, les résultats des enquêtes sociologiques. Un certain laps de temps est nécessaire pour réunir ces documents et réaliser les enquêtes, durant lequel les bâtiments anciens continuent de se dégrader et risquent d'être dépouillés de leur décor intérieur (revêtements de céramique, stucs, marbres, fer forgé...). D'autrepart, les budgets actuels sont limités, les possibilités de protection légale existantes, bien souvent, ne sont pas respectées. Il importe donc de définir d'urgence certains secteurs de rénovation et d'y concentrer les crédits disponibles, grâce à plusieurs ministères. Ainsi seront créés des "zones de résistance", où la vie sera redevenue normale et qui serviront d'exemple pour inciter à poursuivre cette oeuvre.

3. A la suite de la présentation des documents exposés, le représentant de la Municipalité, Monsieur M'Barem, souligne l'importance du travail qu'elle a entrepris. Le problème de l'assainissement est lié à celui de la construction de nouveaux logements qui permettront de réduire la densité de la population dans les médinas. Mais certains problèmes techniques, par exemple l'installation d'un réseau électrique discret, ne peuvent être résolus étant donné l'étroitesse des budgets municipaux et l'importance des oeuvres sociales à accomplir.

Monsieur Witmer, citant l'exemple des villes suisses, où le noyau historique est resté le coeur de la ville et le cen-

tre des affaires, demande quelles raisons justifient l'expansion de la ville moderne vers le nord. Monsieur El Kafi explique que l'option prise par le plan directeur d'urbanisme de la ville correspond à la nécessité d'expansion de Tunis, qui est limité sur les autres côtés par la lagune et par des collines. Il insiste sur le fait que, déjà, la médina n'est plus le centre administratif ni le centre d'affaires et sa fonction religieuse est réduite. La population résidentielle aisée a quitté la médina pour s'installer dans les quartiers modernes, alors que des populations rurales ou semi-rurales l'ont remplacée dans le quartier ancien. Mais on peut envisager de rendre à la Médina sa vocation résidentielle et artisanale, qui est compatible avec la conservation des structures anciennes.

Le représentant de la municipalité précise que pour la ville contemporaine deux possibilités d'expansion seulement existaient : vers le nord, où l'on prévoit une zone administrative et universitaire, vers le sud, secteur privilégié pour installer la zone industrielle (port, route et chemin de fer y existant déjà).

Monsieur Driss Guiga souligne que les médinas peuvent facilement répondre aux besoins contemporains: les souks ne sont autres que ces galeries marchandes que l'on s'efforce de recréer dans les villes modernes, les fondouks des centres d'hébergements pour les visiteurs etc. On peut aisément leur redonner une vie qui ne serait pas artificielle. Les problèmes de circulation pourraient être résolus par l'utilisation de petits engins capables de circuler dans les ruelles de la ville.

Monsieur Witmer rappelle l'intérêt que présente le prélèvement sur les plus-values des terrains des quartiers neufs pour créer une caisse de compensation qui permet de subventionner des travaux dans les zones anciennes.

Si les problèmes de l'expansion de Tunis sont comparables à ceux de toutes les villes européennes contemporaines, il n'en va pas de même des problèmes des médinas, qui sont d'une nature bien différente de ceux qui intéressent nos villes médiévales, indique Monsieur Donati. Dans ce sens, Monsieur Masmoudi rappelle les problèmes particuliers aux médinas. Pour y remédier, faire appel à une population riche ne résoudra jamais la question car cette population est déjà logée et seule une infime partie pourrait y être de nouveau attirée. Les enquêtes effectuées par la municipalité de Tunis ont montré que subsistent encore des noyaux de peuplement ancien dans la médina - artisans, employés de l'industrie et de la fonction publique - à côté de la population d'origine rurale qui s'y entasse maintenant. Il faudrait décongestionner cette population rurale, mal adaptée à l'habitat que lui offre le quartier et qui a tendance à dégrader les constructions anciennes, au

profit du peuplement citadin normal. La vie commerciale et artisanale est restée concentrée dans les souks, mais ils ont un peu perdu, surtout à Tunis, de leur importance de jadis. Il faut maintenir la liberté et l'autonomie du travail artisanal en échoppe. Une coordination de tous les secteurs, à l'échelle nationale, est nécessaire pour maintenir la vie dans les souks et assurer, quand il en est besoin, la reconversion de certains secteurs.

Monsieur Feiss signale que l'implantation dans un quartier ancien d'un hôtel luxueux peut être un stimulant pour la réanimation et la restauration de tout l'environnement. Cela a été réalisé à San Juan de Porto Rico. Monsieur Alomar souligne que cela entraîne, en général, l'implantation dans le quartier d'autres commerces et activités secondaires.

Monsieur de Angelis d'Ossat est optimiste pour l'avenir de la médina de Tunis que sa situation entre les futurs quartiers industriels et administratifs semble vouer à un renouveau de sa fonction résidentielle. Pour lui, la première tâche consiste en l'assainissement matériel, hygiénique et sanitaire qui assurera un confort minimum et en fera un quartier toujours vivant.

Monsieur Abdul Hak trace un bref historique des villes du monde islamique qui furent créées à partir du 7ème siècle, comme Karfa, El Bassa et Bagdad en Iraq. La mosquée et le palais du calife ou de l'émir en occupaient le centre. Puis le souverain distribuait des lots à sa cour et à son peuple pour qu'ils y élèvent leur demeure, autour de la sienne. Les anciens historiens arabes décrivent le fonctionnement de la ville de Bagdad dans ses détails. Après la construction de Samara, le schéma de la ville musulmane fut fixé de façon définitive. Ces villes continuèrent à se développer. Ainsi autour du noyau originel vinrent s'ajouter d'autres cellules devant se suffire à elles-mêmes et comprenant aussi une mosquée, des souks, un bain et des maisons d'habitation. Chaque quartier était refermé sur lui même et avait ses portes, closes à la nuit. L'ensemble de la ville était ceint de remparts. Ces considérations historiques sont d'un intérêt primordial et doivent être recherchées pour chaque ville, avant d'entreprendre les études de réanimation.

Monsieur Abdul Hak souligne que la démarche la plus urgente est d'arrêter la dégradation de ces villes, de les préserver et d'adopter pour cela la législation nécessaire. Ces villes furent construites en de longs siècles, leur restauration s'échelonna sur de nombreuses années. La réanimation doit être une activité permanente.

Mardi 11 juin, Centre culturel d'Hammamet.

III. LE PROBLEME DE L'ASSAINISSEMENT DES CENTRES HISTORIQUES

par Monsieur John WITMER.

1. (Texte intégral du rapport)

2. L'apport du Tourisme, dans le problème fondamental de la réanimation des quartiers anciens n'est qu'un élément, rappelle Monsieur Sorlin, qui ne doit pas être primordial. Il peut fournir un appoint, mais il revient à chaque pays de trouver en lui-même les moyens internes et les fonctions qui doivent concourir à la réanimation de chaque site historique.

Monsieur Abdul Hak rend hommage à Monsieur Witmer qui a beaucoup travaillé à la réanimation des monuments en Syrie, en liaison avec les organismes officiels de ce pays. Cette collaboration a montré qu'il est indispensable qu'auprès des autorités administratives chargées des affaires municipales, rurales etc., il y ait des conseillers techniques, experts des questions des monuments et sites historiques. Il souhaite que cela soit mentionné dans les recommandations du colloque. Il souligne, comme l'a indiqué Monsieur Witmer, l'importance capitale de la permanence des fonctions originelles des cités anciennes, à travers l'histoire. Lorsque les facteurs économiques, politiques, stratégiques ou religieux qui avaient suscité la création d'une cité sont toujours valables, elle reste vivante. Au contraire, dès que ces fonctions disparaissent, les villes déclinent.

Les cités du monde islamique présentent quelques caractères très particuliers qui les distinguent des villes d'Europe. Ainsi, le contraste entre l'aspect extérieur et intérieur des demeures. Les façades sur la rue sont toujours austères et modestes, en contrepoint se révèle le luxe raffiné des aménagements intérieurs. La ville juxtapose les cellules urbaines, unités d'habitations indépendantes, cernées de ruelles tortueuses et refermé sur elles-mêmes, et les centres commerciaux, souks à l'organisation rationnelle où chaque galerie était consacrée à une corporation.

La tâche principale des autorités municipales est de conserver d'abord le centre de chaque noyau (palais), puis les unités adjacentes. Il ne faut pas oublier que leurs possibilités financières sont extrêmement limitées, ce qui entraîne la nécessité de procéder à une sélection des bâtiments à conserver en priorité. Une planification à long terme de ces travaux de réanimation et de restauration doit être prévue, en accord

avec les autorités municipales. Certains sacrifices s'imposent, étant donné les budgets réduits de ces pays. La ville doit d'abord être restaurée pour y permettre une vie plus agréable pour ses propres habitants. Les ressources qu'apportera le "tourisme culturel" ne devront être qu'un appoint. Enfin, Monsieur Abdul Hak souligne la rigueur scientifique avec laquelle devront être projetés et exécutés ces travaux.

Monsieur El Kafi signale que, dans le cas particulier de la Médina de Tunis, certains noyaux anciens ont bien supporté la concurrence de la vie moderne. Ces îlots de résistance rendront beaucoup plus facile la réanimation réelle de l'ensemble, en s'adaptant aux formes de la vie économique moderne. Mais il craint que, lorsque leur juxtaposition à l'agglomération moderne a entraîné la ruine de la vie économique de secteurs anciens, la réanimation ne risque d'être qu'artificielle et théâtrale. Le tourisme, mettant en contact des populations aisées de pays développés avec la population actuelle des médinas, peut entraîner des conséquences déplorables. Donc, il faut rechercher avant tout à redonner vie aux médinas, en trouvant d'autres fonctions modernes et en considérant le tourisme comme un élément complémentaire.

Le maire de Hammamet, Monsieur le Docteur Mrad, expose les problèmes qui s'y présentent. La ville a gardé un peuplement continu depuis plusieurs siècles et s'était particulièrement développée durant la période turque. Avec son paysage particulier lié à la mer, la ville construite sur une presqu'île constitue un ensemble particulièrement intéressant. Les nombreux hôtels ont été construits assez loin du centre qui voit préserver ainsi son homogénéité et ses abords. La municipalité travaille en collaboration avec le département du tourisme et a auprès d'elle un conseiller technique permanent. Les réalisations actuelles ont permis de sauvegarder l'apparence de la médina et de développer largement le tourisme.

IV. LE PROBLEME DE L'ASSAINISSEMENT DES VILLES ANCIENNES EN EGYPTE.

par Monsieur Gamal MEHREZ.

1. Cf. Texte Page 61

2. Monsieur Mehrez indique qu'il n'y a pas de réglementation pour les constructions nouvelles à édifier dans les centres anciens, en dehors des quelques mesures citées dans son rapport. Les plans de réanimation donnant de nouvelles orientations à l'activité de ces secteurs, prévoient la démolition d'un certain nombre de constructions anciennes.

Monsieur Abdul Hak note que l'on doit distinguer deux opérations : monuments à restaurer et ensembles à réanimer. Il faudrait voir s'il existe quelques différences entre les mesures prévues pour restaurer les monuments et celles qui sont destinées à réanimer les ensembles. Peut-on charger le même organisme de ces deux opérations ?

C'est en effet, un des buts de ce colloque que d'établir les liens qui assureront la coordination entre les différents organismes qui peuvent, à divers titres, être concernés par ces problèmes, souligne Monsieur Sorlin.

Monsieur Fendri cite l'exemple tunisien : les questions concernant les monuments isolés et leur entourage immédiat sont du ressort des archéologues des architectes spécialisés. Les municipalités sont encouragées à créer des associations de sauvegarde pour la médina, comprenant des représentants des autorités locales et gouvernementales, sous la supervision de l'Institut National d'Archéologie et d'Arts. Mais ces questions comportent un grand nombre de problèmes qui sont de la compétence d'autres administrations que celle des monuments historiques, - éducation, santé, commerce, - qui devraient participer à la recherche des solutions. Il faut créer un nouvel état d'esprit, aussi bien chez les spécialistes, archéologues et restaurateurs, que chez les économistes, pour éviter qu'ils ne restent en marge des autres et afin qu'ils se rendent compte qu'ils doivent ménager deux impératifs : la rigueur scientifique de la conservation, l'intérêt des monuments et des ensembles anciens dans la vie économique du pays. Monsieur Fendri insiste sur l'importance de la sauvegarde de l'équilibre sociologique dans le peuplement des médinas, les transformer en agglomérations réservées aux personnes fortunées serait aussi les rendre mortes, ce qui est le cas par exemple, de certains luxueux villages de vacances de Sardaigne. Il faut laisser vivre en harmonie des milieux et des métiers différents.

Pour traiter de ces problèmes capitaux, il devrait exister un organisme unique où toutes les disciplines concernées seraient représentées, souhaite Monsieur de Angelis d'Ossat; la ville ancienne, organisme unique, doit conserver ses formes originelles. Il faut respecter au maximum sa structure historiques; pour cela, il est nécessaire d'adopter une politique à long terme et non des solutions partielles.

Monsieur Abdul Hak ajoute que l'histoire de la protection des monuments reflète bien ce problème: dans chaque pays, on a commencé à se préoccuper du classement et de la restauration des monuments et, plus tard seulement, de la conservation de l'environnement et des ensembles. Les servi-

ces administratifs ou les organismes constitués alors étaient surtout destinés à remplir la première tâche. Il est maintenant nécessaire pour faire face à ces nouveaux besoins, soit qu'ils élargissent leur cadre, soit que soient organisés des services nouveaux, travaillant parallèlement. Cette dernière solution présente quelques risques : conflits entre les deux organisations, divergences dans leur orientation, difficulté à les doter du personnel et des crédits nécessaires.

Nos conceptions sur la conservation sont maintenant entrées dans une troisième phase, complète Monsieur de Angelis d'Ossat, car nous considérons que tout l'ensemble de la ville ancienne, ses rues et ses maisons, qui forment le tissu connectif de la cité et le cadre de ses monuments, doit être conservé globalement. Cette responsabilité devrait être confiée aux organismes d'état chargés des plans d'urbanisme qui auraient des représentants auprès des municipalités. La création de commissions spécialisées est aussi nécessaire. Mais il ne faut pas perdre de vue que seule sera effective la sauvegarde envisagée dans son ensemble.

Comme l'indiquait Monsieur Feiss, Monsieur Witmer pense qu'il est souhaitable que des hôtels soient implantés dans le centre des villes anciennes. Mais alors se pose de façon plus aigue le problème de la circulation dans les médinas, ne serait-ce que pour les besoins des commerces qui y sont installés. Ces hôtels, indique Monsieur Feiss, ne devraient pas, il est bien évident, être des constructions neuves, mais permettraient de conserver d'intéressants bâtiments anciens (palais, monastères etc.).

Le schéma d'organisation suggéré par Monsieur de Angelis d'Ossat rejoint ce qui a été réalisé à Tunis, mentionne Monsieur El Kafi. Au sein de l'atelier d'urbanisme qui a été créé par l'Association de sauvegarde pour la protection de la médina, a été réunie une équipe pluridisciplinaire. Leur étude, quoique limitée au quartier ancien, débouche toujours sur des problèmes généraux se posant à l'échelle de la ville de Tunis. Les solutions dépendent des options fondamentales qui seront prises pour l'avenir du "Grand Tunis". Ils souhaitent que la municipalité crée un atelier d'urbanisme pour l'étude de l'expansion de la ville ce qui permettra de coordonner les projets concernant les différents secteurs, mesure indispensable pour les mener à bien.

Il faut toujours garder à l'esprit, rappelle Monsieur Lemaire, cette vision globale du problème de la ville, dont la restauration des quartiers anciens n'est qu'un des aspects. Toutes les parties de la ville sont interdépendantes. Notre but est de créer une ville où les hommes puissent trouver tous

les éléments nécessaires à une vie équilibrée. Il importe de définir pour cela quelques principes clairs et souples, non pas des directives détaillées qui ne seraient pas applicables à toutes les villes.

Avant de parler des remèdes qui pourront contribuer à sauver les médinas, il faut clairement reconnaître et définir le mal qui les menace, insiste Monsieur Donati. On a tenté, d'autre part, de lier la restauration des villes au développement du tourisme. Nous connaissons déjà quelques résultats, négatifs et positifs, de cette tentative. Les archéologues ont cherché à en tirer des ressources supplémentaires pour les monuments; dans leurs discussions avec les économistes, ils invoquent l'importance des monuments "touristiques" pour obtenir les crédits nécessaires à leur restauration. Mais ils n'ont pas toujours pensé qu'ils se trouvaient maintenant en présence d'un nouveau phénomène, le tourisme de masse, qui entraîne toute une série d'obligations et de menaces pour ce patrimoine.

Monsieur Gazzola attire l'attention sur le fait que ces monuments, qui en sont souvent le support matériel, peuvent être endommagés par le tourisme. Après avoir souligné que le tourisme n'était pas un phénomène nouveau (cures, pèlerinages, foires, etc.), Monsieur Driss indique ce qui pourrait être une cause d'erreurs dans la politique de sauvegarde: la notion de monument historique, elle-même, trop fragmentaire qui devrait s'effacer au profit de la notion de site. La véritable dimension du problème a été atteinte, pense aussi Monsieur Sorlin, à notre époque; partis de la notion de "monument" - isolé -, et de "site" - fragmenté -, nous avons conscience maintenant de l'interpénétration totale des sites et des monuments de tout un pays. Ainsi s'imposent des notions telles que le "Site français", vaste complexe où tout est solidaire - depuis l'objet d'art jusqu'au vaste paysage -, sur tout l'ensemble du territoire.

Parmi les organisations internationales, le Conseil de l'Europe a été l'un des premiers à souligner la nécessité de la connaissance du patrimoine monumental grâce à un inventaire de protection qui permettra ensuite d'assurer la conservation dans le monde moderne. Il ne faut pas seulement considérer monuments et sites en eux-mêmes, - soit comme objet d'étude ou d'exploitation pour la vie communale -, mais admettre qu'ils sont engagés dans la vie évolutive de la cité. Les problèmes concernant ce patrimoine ne doivent pas se poser seulement sur le plan local, ou être ressentis comme une question de rapports entre différents spécialistes, mais ils doivent être étudiés au niveau de l'aménagement du territoire national. Pour le permettre, il faut envisager une politique nationale concertée de toutes les administrations concernées.

Seules des options prises au niveau national permettront de faire revivre à nouveau, réellement, les médinas. Elles forment un précieux capital pour chaque pays, qui utilisera le patrimoine culturel légué par le passé comme une base pour son avenir, au même titre que les grandes options concernant l'agriculture ou l'industrie.

V. LE PROBLEME DES CENTRES HISTORIQUES EN IRAN.

Monsieur B. A. SHIRAZI

1. Cf. texte page 67.

2. Monsieur Shirazi indique que les expériences de réanimation sont encore impossible dans leur pays en raison de la carence de planification. Il pense que les bazars (galeries marchandes) pourront apporter un élément économique important pour le maintien de la vie dans les cités anciennes. Le problème reste particulièrement grave pour les villes encore à l'écart des voies de communication.

Monsieur Abdul Hak donne quelques informations sur les accords qui viennent d'être passés entre l'Unesco et le Gouvernement de l'Iran qui a demandé l'assistance de l'Organisation pour mettre en valeur son patrimoine monumental, dans le cadre du programme de "tourisme culturel". Des missions d'experts ont été envoyées en Iran. Le Gouvernement de ce pays a adopté un plan de développement touristique prévoyant des investissements importants pour la construction de l'équipement indispensable, routes, aéroports, hôtels etc. L'Unesco, en fonction des besoins précis, enverra des missions techniques pour procéder aux travaux de restauration.

Un tel programme peut être élaboré pour tous les pays membres de l'Unesco qui en présenteraient la demande. En outre, l'Unesco encourage, par l'octroi de bourses d'étude, la formation de techniciens; des ouvriers spécialisés sont initiés sur ces chantiers de restauration.

Monsieur de Angelis d'Ossat expose le rôle du Cours International de spécialisation dans la conservation et la restauration des monuments historiques, créé par la Faculté d'Architecture de l'Université de Rome, et dont il assume la direction. Ce sont des cours de perfectionnement post-universitaires, sur un ou deux ans, qui donnent aux architectes des aperçus sur différents domaines de la restauration. Ces cours bénéficient du patronage de l'ICOMOS et de l'aide financière du Centre International d'Etudes pour la Conservation des Biens Culturels, de Rome. Durant l'année académique 1967-1968, quarante architectes, venant de dix-huit pays du monde, ont suivis

les cours. Le corps professoral est, lui aussi, international ce qui permet aux étudiants d'être informés des réalisations effectuées dans les différents pays d'Europe.

Monsieur Gazzola suggère que l'on développe d'autres cours de spécialisation pour la restauration des monuments, dans diverses régions du monde comme cela a été fait à Mexico, mais que le cours de Rome garde la plus haute qualification sur le plan international. Le stage de restauration, nécessaire pour l'obtention du diplôme, pourrait être exécuté dans le pays d'origine de l'étudiant, sous la direction d'un professeur agréé.

Monsieur Feiss et Lord Euston soulignent que l'établissement d'un inventaire est la démarche préalable indispensable à toute opération de restauration et de réanimation. Un tel inventaire est en cours au Royaume Uni depuis 1946, et est prévu aux Etats Unis, dans la législation adoptée en 1966.

MERCREDI 13 JUIN 1968, salle du Conseil de la Municipalité à Monastir.

VI. REANIMATION ET MISE EN VALEUR DE LA VILLE DE SPLIT ET DES RUINES ROMAINES.

Monsieur Marijan KOLARIC.

1. Cf. texte p. 77.

2. Monsieur Abdul Hak signale l'importance de ces palais romains dans l'élaboration du plan-type des palais arabes de l'époque Omeyyade, élevés dans le désert syrien. A Palmyre, a été dégagé par les fouilles du Professeur Michaelowski, le "capp de Dioclétien", dont les dispositions générales annoncent celles du palais de Split.

Monsieur Kolaric précise que l'assainissement de l'ensemble sera facilité par le fait que 50% des maisons construites dans le palais sont propriétaires des institutions communales. La commune a donc pu choisir d'effectuer les travaux les plus urgents. La solution de compromis qui a été retenue pour la conservation du palais et des constructions anciennes de grande valeur qui ont été élevées dans son enceinte, était la seule qui laissait à l'ensemble une fonction utile, qui l'instaurait dans la vie moderne, sans en altérer l'aspect. Elle lui garantit une vie économique autonome réelle, et permet de limiter au maximum l'appel à des moyens artificiels tels que les subventions.

Le programme a donc prévu de conserver toutes les constructions intéressantes léguées par les différentes époques; les maisons vétustes seront aménagées pour y permettre une vie confortable. Afin d'accroître la rentabilité de l'opération, on espère transformer 30% des locaux en bureaux, boutiques et ateliers d'artisans, ce qui garantit les possibilités de leur entretien dans le futur.

L'esprit dans lequel a été entreprise cette opération est exemplaire, souligne Monsieur de Angelis. La municipalité a jugé qu'il était impossible de remettre le palais dans son état archéologique original, la solution de compromis qui a été choisie est réalisée de façon scientifique et sensible, tout à fait remarquable. Elle permet de conserver les belles constructions qui ont été élevées, au cours des âges, dans le palais - telle la cathédrale aménagée dans le mausolée -; l'ensemble, au lieu d'être une ruine morte, est une petite cité très vivante.

La solution idéale, estime Monsieur Bornheim, aurait été de restituer le palais. Elle n'est pas réalisable, mais il importe que les grandes lignes de la construction romaine soient soulignées et mises en valeur.

Monsieur Gazzola rappelle que le but de l'opération entreprise à Split est de permettre la conservation et la mise en valeur de ce qui subsiste du palais de Dioclétien, tout en réanimant la ville ancienne qui a été construite dans cette enceinte.

A cette occasion, pense Monsieur Fendri, apparaît un problème qui se pose aussi bien lors de la restauration d'un monument remanié au cours des siècles, ou de l'assainissement d'une ville : peut-on éliminer des témoignages valables d'époques plus récentes au profit des époques plus anciennes? Ce n'est pas une heureuse solution. Les monuments sont restés vivants et l'on ne doit pas, arbitrairement, les ramener à une seule époque.

Cette préoccupation trouve écho dans la Charte de Venise, rappelle Monsieur Lemaire, où a été énoncé le principe de la vie continue des monuments; la Charte souligne l'importance de la conservation de tous les témoignages valables, sans limitation d'époque. Le monument intégré dans la vie ne doit pas voir clore brutalement son histoire ce qui le réduirait à l'état de ruine, c'est à dire de simple témoignage historique sans utilité dans la vie contemporaine. En effet, "réanimer" ne signifie pas retrouver la fonction ancienne d'un monument, mais lui assurer une fonction nouvelle qui soit compatible avec son cadre et sa structure, ajoute Monsieur B. Vitry.

VII. ASPECT DES PROBLEMES DE CONSERVATION DES VILLES HISTORIQUES EN TURQUIE.

par Monsieur Mithat YENEN

1. Cf. texte page 97.

2. Répondant aux questions des participants, très impressionnés par les dangers que court la ville d'Istanbul, monsieur Yenen précise que le plan d'aménagement du "Grand Istanbul", en cours d'étude, prévoit la conservation de ce qui subsiste encore de l'enceinte ancienne de la ville. Une documentation, graphique et photographique, très complète sur Istanbul, ses quartiers, ses monuments anciens et ses maisons de bois, a été réunie par le Bureau de la Ville qui va procéder à la publication de deux ouvrages consacrés, l'un à la cité ancienne, le second à la ville contemporaine.

JEUDI 13 JUIN 1968, Salle du Conseil du Gouvernorat de Kairouan.

VIII. LA CONSERVATION DES SITES ET DES MONUMENTS ISLAMIQUES EN ESPAGNE.

par Monsieur Gabriel ALOMAR

1. Cf. texte page 111.

IX. KAIROUAN : CONTRIBUTION A L'ETUDE MORPHOLOGIQUE D'UNE VILLE ANCIENNE.

par Monsieur et Madame DONATI

1. Cf. texte page 117.

2. Monsieur Gazzola exprime combien il est heureux de voir qu'une étude complète, exhaustive, de la ville est prévue avant l'élaboration du plan d'urbanisme et de réanimation de Kairouan.

Monsieur Fendri indique qu'ils se proposent pour l'instant d'approfondir toutes les études préalables, avant de choisir les options fondamentales pour l'avenir de Kairouan. La législation permet de protéger la ville en attendant que ces études soient terminées.

Monsieur Lemaire admire la rigueur avec laquelle a été conduite cette étude analytique. La méthode utilisée est très intéressante et comparable à celle mise au point par Monsieur Libal pour l'inventaire de Prague. La collaboration entre

des spécialistes tels que architectes, urbanistes, historiens d'art, sociologues et économistes, est essentielle pour avoir une vue complète des problèmes réels qui se posent dans une ville. Le visage que Kairouan offre aux visiteurs qui la parcourent, cette scénographie extraordinaire qui se révèle au hasard des ruelles, doit être préservé. Des mesures conservatoires sont à prendre dès maintenant pour assurer la conservation tandis que se poursuivent les études pour l'assainissement et la réanimation de Kairouan.

Monsieur Donati précise que la ville ancienne de Kairouan constitue encore le cœur commercial de la cité contemporaine. Les fonctions artisanales de la médina se sont maintenues jusqu'à maintenant et ses fonctions commerciales se sont même développées au détriment de l'aspect original de la médina. En effet, l'implantation de commerçants regroupés en coopératives a déjà occasionné des ruptures dans le tissu ancien et l'on doit déplorer l'élargissement de la principale rue commerçante. D'autre part, les grandes familles abandonnent leurs maisons dans la médina qu'ils transforment en dépôts de marchandises et en magasins, pour se faire construire une maison neuve à l'extérieur. Une population d'origine rurale occupe d'autres maisons qui se dégradent alors rapidement.

L'étude comparée de la capitale des Aglabides et de l'agglomération actuelle permet d'expliquer certaines dispositions de Kairouan. La médina et la ville contemporaine sont très réduites par rapport à la cité du IX^{ème} siècle, dont la grande Mosquée occupait alors le centre. Les séries de relevés effectués dans la médina permettent de penser que la structure de la première ville était moins anarchique et qu'il y existait un certain tracé régulateur. L'ancien centre politique et économique se trouvait à proximité de la grande Mosquée et du palais. Ses fonctions de capitale lui ayant été retirées, la ville n'était plus qu'un centre commercial au sein d'une région agricole. Elle s'est développée autour d'une rue commerçante, point de rencontre entre la ville et la campagne, laissant la grande Mosquée dans une position excentrique, voisine des murailles élevées au 18^{ème} siècle.

3. Sur proposition du Président Gazzola, un comité de rédaction est choisi pour procéder à l'élaboration des recommandations. Il est formé de Messieurs Bornheim, de Angelis d'Ossat, Fendri, Lemaire et Sorlin. Monsieur Abdul Hak assistera à ses délibérations.

VENDREDI 14 JUIN 1968, Salle du Conseil de la Municipalité de Sfax.

M. Hedi Bacoucke, Gouverneur de Sfax souhaite la bienvenue aux congressistes.

X. LE QUARTIER DU MARAIS A PARIS

par Monsieur Bernard VITRY.

1. Cf texte page 131.

2. Monsieur Fendri souligne que les méthodes de travail et les expériences réalisées à Paris concernent au plus haut point tous les participants. Il note avec intérêt qu'il est prévu d'élever sur les espaces libres de ce quartier historique des constructions modernes, ce qui lui semble dans l'esprit même des dispositions de la Charte de Venise. Une semblable expérience a été tentée dans la médina de Sfax où a été bâtie une maison moderne. Les sfaxiens, peu habitués à ces conceptions nouvelles, n'ont pas compris la réalisation qui était tentée. La réussite de telles entreprises dépend essentiellement du talent et de la sensibilité de l'architecte.

Dans un récent article publié par le National Trust Magazine, Monsieur Feiss a abordé ce problème de l'introduction de l'architecture contemporaine dans les ensembles anciens. Il souligne que certaines règles générales doivent être édictées par les autorités, concernant le respect des proportions, la limitation des hauteurs et des volumes, le choix des matériaux et des couleurs.

Messieurs Sorlin et Vitry donnent quelques informations complémentaires sur les expériences du Marais. Les monuments classés situés dans le secteur sauvegardé restent soumis aux dispositions générales s'appliquant aux monuments historiques, mais du fait de leur situation, ils bénéficient d'avantages spéciaux. Les plans de sauvegarde et de mise en valeur sont soumis à des commissions spéciales où sont représentés le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de l'Équipement, qui arrêtent les dispositions finales, sur proposition des architectes.

Monsieur Masmoudi expose les problèmes particuliers de la médina de Sfax, restée un quartier commercial et résidentiel très vivant. Une partie de la bourgeoisie y réside encore, mais dans leur légitime désir de moderniser leur demeure, les propriétaires y apportent souvent des modifications regrettables du point de vue de la conservation de ces maisons anciennes. Seule l'administration des monuments historiques

est consciente de ce problème que l'opinion publique ne perçoit pas encore. On ressent donc le besoin d'un encadrement contraignant exercé par les autorités, indispensable pour assurer la préservation de l'aspect traditionnel de la médina.

Les sfaxiens ont gardé d'autres coutumes particulières; ils ont une maison d'hiver dans la médina et résident l'été dans leur "bjord", demeure ancienne construite dans les jardins à la périphérie de la ville. Des mesures pourraient être prises pour encourager les résidents à rester dans la médina, car certains font détruire leur "bjord" pour construire sur son emplacement une villa, où ils vivent toute l'année. Dans ce but, on pourrait alléger les taxes municipales pour les citadins résidant dans la médina, suggère Monsieur Fendri.

Monsieur Abdul Hak souligne quelques données constantes qui se dégagent de ces discussions sur l'assainissement des villes nord-africaines et asiatiques du Bassin méditerranéen. Ces villes étaient prévues pour la seule circulation des piétons et des bêtes de somme. Leur adaptation au trafic moderne pose de graves problèmes. Sans penser à une circulation automobile régulière, il est indispensable que puissent y passer les véhicules chargés de l'approvisionnement, du nettoyage, des services sanitaires et des pompiers. Ces villes ne comportaient pas d'espace vert public, qu'il faut maintenant y introduire pour le bien être des populations. Il faut aussi construire les éléments indispensables d'équipement sanitaire et social. Mais cette adaptation à la vie moderne est rendue fort délicate par la fragilité des structures à conserver.

Il n'est pas encore temps, estime Monsieur Lemaire, d'aborder des aspects trop particuliers ou détaillés de ce problème car ce colloque n'est que le prélude d'une série de rencontres internationales qui seront consacrées à différents thèmes de réflexion, qui auront été, au préalable, abordés au sein des comités nationaux.

Sur le plan tunisien, Messieurs Donati et Fendri soulignent l'urgente nécessité de compléter la législation existante pour assurer la sauvegarde des ensembles.

Il faut prendre en considération les deux fonctions traditionnelles des médinas, conclut Monsieur Masmoudi. Leur rôle résidentiel, elles pourront l'assumer à nouveau; après quelques transformations et dotées de l'équipement indispensable, elles offriront des logements convenables à une population moyenne et aisée. Mais les médinas ne sont plus le centre administratif et économique de la cité, à la différence de ce qui se passe dans nombre de villes d'Europe. Il y a rupture brutale entre l'agglomération ancienne et la cité moderne qui

se développe à côté. Il est peu probable que la médina redevenue jamais le cœur de la ville, mais elle doit rester un centre résidentiel, commercial et artisanal, vivant et prospère.

SAMEDI 15 JUIN 1968, Bibliothèque de l'Institut National d'Archéologie et d'Arts à Tunis.

XI. SEANCE DE CLOTURE.

Le Président Gazzola remercie toutes les personnalités présentes et tout particulièrement les membres du comité de rédaction.

Monsieur Lemaire donne lecture du projet de recommandations qui est mis en discussion et reçoit quelques amendements. Ces remaniements ont pour but de rendre ce texte assez concret et assez détaillé que pour constituer un texte de référence pour les Autorités et les administrations auxquelles il sera adressé.

Le texte définitif des recommandations est adopté à l'unanimité des participants.

Communication est donnée d'un télégramme émanant du Ministère des Affaires Culturelles et des Beaux Arts du Maroc, dans lequel il déplore de n'avoir pu être en mesure de déléguer des participants au colloque.

Le président présente ses plus chaleureux remerciements à tous les Hôtes tunisiens qui ont bien voulu accueillir si généreusement tous les participants au colloque, que se soit à Tunis, Hammamet, Sousse, Monastir, Kairouan, et Sfax. Il se fait l'interprète de tous pour assurer de leur profonde gratitude Monsieur et Madame Fendri qui, avec tous leurs collaborateurs, se sont dépensés sans compter pour assurer la bonne organisation du colloque et des excursions. Les travaux du colloque se sont déroulés dans une ambiance propice à la réflexion, dans des cadres exceptionnels. Enfin, au cours des réceptions merveilleuses qui ont été offertes, chacun a pu apprécier l'accueil si amical et l'hospitalité de la Tunisie.